



N° 13

2024

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

© Bernard Boisson

A la une

FINANCER L'AVENIR DES FORÊTS DU MONDE



Kirsten Schuijt,
directrice générale du WWF-International

Si la valeur des forêts est de plus en plus reconnue, elles sont par ailleurs menacées et dégradées par les crises du climat, de la biodiversité et du développement, trois crises mondiales interdépendantes. Pourtant, les forêts fournissent des ressources renouvelables et des moyens de subsistance à plus de 1,6 milliard de personnes. Elles abritent plus de la moitié de la biodiversité terrestre mondiale et offrent d'incalculables services écosystémiques tels que la séquestration du carbone, la protection des sols et de l'eau.

Par conséquent, on demande aujourd'hui aux forestiers de protéger, gérer et/ou restaurer les forêts dans l'intérêt général. Ces actions peuvent être coûteuses, des incitations sont

donc nécessaires pour changer les comportements. Pour inverser la tendance à la déforestation et à la dégradation des forêts, il est nécessaire d'augmenter considérablement le financement des forêts (investissements pour aider la transition, partenariats public-privé, paiements basés sur les résultats...). La responsabilité sociétale des entreprises et la philanthropie peuvent donner un élan décisif aux forêts si les projets sont bien conçus et évitent les écueils courants, tels que les fausses compensations et l'absence de viabilité à long terme. Pour y parvenir, l'innovation est plus que jamais nécessaire dans le secteur forestier. Aujourd'hui, dans diverses régions, le WWF développe de nouveaux outils.

[La Nature-Based Solutions \(NbS\) Origination Platform](#) créée au niveau mondial et dirigée par le WWF-US, ou l'initiative [Nature Impact](#) dirigée par le WWF-France au niveau national, sont deux exemples de ce type d'initiatives. Elles visent à créer, structurer, financer et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature dans les forêts menacées. La portée géographique est très différente (forêts tropicales pour la première, forêts françaises tempérées pour la seconde), mais les logiques sont proches : i) aider à faire le lien entre les contributions publiques ou privées et les besoins des forestiers ; ii) développer des projets de haute qualité bénéficiant au climat et à la biodiversité et assurer des impacts crédibles et vérifiables ; iii) augmenter l'échelle des projets (taille, durée) afin de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

J'espère vivement que ces initiatives en inspireront d'autres et inciteront à agir pour préserver l'avenir des forêts du monde. ■

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

France métropolitaine



Des PSE pour préserver un haut lieu du patrimoine forestier béarnais



Le bois du Bager d'Oloron-Sainte-Marie est un des joyaux de la biodiversité du Béarn. Couvrant les pentes situées entre les vallées d'Aspe et d'Ossau, il comporte de vieilles hêtraies intactes, où sont présents de nombreux très gros arbres et arbres morts, lieux de vie d'une faune et flore remarquables. Cette forêt protège la qualité des eaux turquoise du gave d'Ossau, habitées elles aussi par une faune rare.

En utilisant la logique des paiements bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général, le WWF France a appuyé la commune, déjà fortement engagée dans la protection de ce patrimoine communal mais contrainte par des impératifs économiques, pour la définition d'objectifs ambitieux de préservation de la biodiversité dans la forêt du Bager.

Cet appui a ainsi permis de consacrer la protection intégrale de toutes les vieilles forêts identifiées, ainsi que l'adaptation de la gestion sur certaines zones d'intérêt écologique, pour un total de plus de 150 hectares contribuant à la conservation de la biodiversité. Ces mesures ont été pérennisées jusqu'en 2042 grâce à leur inscription dans le Plan d'Aménagement et seront par ailleurs évaluées au travers de plusieurs suivis scientifiques, en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et son gestionnaire l'Office National des Forêts, mais aussi avec l'implication de la société civile et d'un lycée agricole.

D'un montant total de 370 000 € (dont plus de 80 % d'actions concrètes sur le terrain), ce projet est le plus important pilote de PSE du WWF France et a servi de tremplin au lancement de [Nature Impact](#). ■



Pour en savoir plus en 1 clic

Bassin du Congo et Madagascar



CIBEL : un nouveau programme pour préserver la biodiversité en Afrique

En juillet 2023, le WWF France a lancé un nouveau programme destiné à protéger les espaces et les espèces dans 4 pays africains. Déployé au Cameroun, au Gabon, en République du Congo et à Madagascar, le programme CIBEL (Conservation Inclusive de la Biodiversité et des Écosystèmes Locaux) vise à mettre en place des mesures de conservation tout en impliquant les communautés locales, afin qu'elles puissent en retirer des bénéfices socio-économiques.

Dans le bassin du Congo, les activités seront concentrées au sein de la zone du Tri national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), un complexe transfrontalier d'aires protégées forestières. Les actions menées viseront à mettre en place ou redynamiser des forêts communautaires, dont les bénéfices de la gestion seront destinés aux villageois. Le projet permettra la mise en place d'actions de surveillance communautaire, à travers lesquelles les communautés pourront participer à la surveillance des zones de forte fréquentation de la faune et à la lutte contre le braconnage. Enfin, des mesures spécifiques seront prises en concertation avec les populations locales pour atténuer les conflits avec les éléphants, très fréquents dans cette région.

A Madagascar, le projet permettra la poursuite des activités menées depuis plus de 12 ans sur les écosystèmes de mangrove, à l'Ouest du pays. Il permettra d'étendre les surfaces de restauration de mangrove, mais également d'agir sur les écosystèmes de forêts sèches, à l'intérieur des terres.

D'une durée de 4 ans et doté d'un financement total de 10 millions d'euros, le projet CIBEL bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement. ■



↑ Les équipes des WWF France et Congo consultent les populations locales

→ RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Certains territoires sont aujourd'hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de tous leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise difficile, mais ô combien stratégique.

Monde

Tous mobilisés pour la restauration des forêts du monde



↑ Délégation WWF au Congrès mondial de la restauration des écosystèmes

Les 26-30 septembre derniers s'est tenu le 10^e Congrès mondial de la restauration des écosystèmes (SER2023) à Darwin, Australie, avec un focus particulier sur les aspects sociaux. Un temps et lieu de rencontre unique pour toutes les organisations travaillant à la restauration des écosystèmes dans le monde. Les forêts comptent bien sûr parmi les écosystèmes présentant des enjeux en la matière mais également une certaine expérience de terrain depuis vingt ans. La com-

munauté mobilisée à l'objectif de la Décennie des Nations Unies y était présente et le WWF était partenaire du Congrès. Le WWF y a partagé ses expériences, outils et projets de restauration des forêts portés par une délégation composée de plus de 25 personnes de 12 nationalités. Pas moins de 33 interventions orales, 10 ateliers ou séances thématiques (Suivi & évaluation, aspects sociaux, forêt atlantique, FLR in Africa...) ont été pilotés par WWF. Une journée entière de formation a été proposée par WWF sur «Forêts : vers une restauration de haute qualité». Investi sur le sujet depuis 2001 et appuyant le réseau global WWF de façon décisive depuis 2019, le WWF France a fortement contribué à cette mobilisation sans précédent et était bien sûr présent pour partager notamment les enseignements de [plus de 20 ans de projets dans le réseau WWF](#) et les principes d'une restauration de haute qualité porté par le réseau WWF. L'enjeu : restaurer plus mais surtout mieux, en s'appuyant sur les communautés vivant dans ou à proximité des forêts restaurées, restaurer de façon plus pérenne. ■



Pour en savoir plus en 1 clic

Madagascar



CIBEL à Madagascar : restaurer des mangroves toujours, mais tant d'autres choses

Depuis 2014, le WWF France appuie le bureau WWF de Madagascar pour la mise en œuvre d'un projet de restauration des mangroves du paysage Manambolo-Tsiribihina sur la côte ouest de Madagascar. Le projet allie replantation de zones de mangroves dégradées, gestion durable des ressources forestières par les communautés et développement de revenus alternatifs durables (pêche notamment). Initié par le WWF France et le WWF Madagascar avec le soutien financier de l'AFD (Agence Française de Développement), ce projet termine cette année sa seconde phase de programmation. Il était donc temps d'évaluer les acquis et surtout de préparer les suites nécessaires à la conservation et restauration de ce paysage sous pression. C'est ce qui a été fait en 2023 et sera le volet malgache du projet CIBEL. L'action s'élargit et se renforce dans deux dimensions indispensables. Tout d'abord, mieux prendre en compte le bassin versant amont des mangroves car il est aussi dégradé et l'érosion des terres a des impacts sur les risques naturels et sur les mangroves elles-mêmes. Le WWF accompagnera le transfert de gestion aux communautés de près de 15 000 ha de forêts tropicales sèches, en plus de 9 000 ha additionnels de mangroves et restaurera par plantation plus de 400 ha de forêts dégradées. Ensuite, ce projet renforce les actions sociales bénéficiant aux communautés locales via un partenariat inédit avec la Croix rouge dont les actions viseront à réduire la vulnérabilité des communautés aux risques naturels et sanitaires. ■



↑ Collecte de propagules de palétuvier



Pour en savoir plus en 1 clic

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

France métropolitaine



Un dialogue inédit initié entre ONGs et acteurs de la filière forêt-bois

Lors des Assises de la forêt et du bois, l'interprofession France Bois Forêt a souhaité initier des échanges avec les ONG environnementales afin de promouvoir une meilleure compréhension mutuelle entre acteurs environnementaux et forestiers.

Les discussions entamées depuis début 2022 ont abouti à la formalisation d'un "mémoire d'entente" en avril 2023, fixant les principes et enjeux partagés entre nos organisations, et dont l'objectif est double : "confirmer et renforcer les points de convergence ; clarifier les points de divergence et tenter de les dépasser pour contribuer ensemble à une meilleure prise en compte du changement climatique pour la forêt française."

Cette "plateforme de dialogue" est appelée à s'inscrire dans la durée et comprend des membres (désignés intuitu personae) du collectif des ONGs sur la forêt (RNF, LPO, FNE, H&B et WWF), ainsi que des membres de l'interprofession France Bois Forêt (ONF, FNCOFOR, Fransylva, Alliance forêt-bois). ■

Le document propose 4 axes de travail en 2023 :

- **un dialogue régulier sur les sujets d'actualité** : adaptation des forêts au changement climatique, préservation des sols et des espèces protégées... ;
- **le lancement d'un processus de clarification des controverses** sur des sujets clivants : renouvellement et coupes rases, essences exotiques... ;
- **l'élaboration d'une charte ou guide de bonnes pratiques forestières** dans les espaces protégés ;
- **l'identification des besoins et de cas pratiques** en matière de concertation dans les territoires.



Pour en savoir plus en 1 clic



Feuille de route "Forêt" : une stratégie en mal de vision et de cohérence

Depuis l'automne 2022, plusieurs chantiers ont été lancés en réaction à l'émotion suscitée par les incendies de l'été 2022 (70 000 ha, soit 6 fois plus que la moyenne des dernières années).

Côté Parlement, le WWF a été auditionné pour le [Rapport sur l'adaptation de la politique forestière au changement climatique et la restauration des forêts](#) et en préparation de la [Loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie](#). Ces auditions ont permis de plaider pour davantage de cohérence entre les enjeux de biodiversité, de climat, de production de bois matériau et énergie, ainsi que pour un renforcement de la prise en compte de l'environnement dans la gestion des forêts.

Côté Gouvernement, une réflexion a été lancée sur les enjeux de renouvellement des forêts face au changement climatique. Pour le WWF, la priorité doit être de renforcer la résilience et la diversité des forêts existantes plutôt que de les transformer en plantations après coupe rase. Le collectif des ONGs a transmis aux ministères un avis critique sur le projet présenté en mai 2022, et [une nouvelle version](#) a été publiée en juillet. Seule une partie de nos propositions ayant été prise en compte, nous avons publié [une note d'analyse critique et de propositions](#) pour qu'un "plan de renouvellement des forêts", prévu fin 2023, porte une vision réellement multifonctionnelle des forêts.

Enfin, le WWF France a contribué à la tribune du Monde associant plus de 600 scientifiques, ONG et forestiers français, pour rappeler que l'adaptation des forêts au changement climatique doit privilégier la protection de l'existant plutôt que de compter sur des plantations massives. ■



Pour en savoir plus en 1 clic



Acheter un bois français est-il synonyme de durabilité ? Ça dépend des régions forestières...

Deux dynamiques parallèles se sont installées dans les débats de la filière bois ces dernières années : l'essor du bois dans la construction afin de privilégier des matériaux à faible empreinte carbone et un intérêt renouvelé pour le bois français, poussé par une volonté de valoriser les ressources forestières locales. Mais est-il suffisant de savoir que le bois est français afin de garantir que le bois est issu d'une gestion durable des forêts ?

Face au changement climatique et au déclin de la biodiversité, certains modèles de gestion forestière en France sont remis en cause. L'intensification de l'exploitation dans certaines régions, les forts dépérissements visibles, les incendies hors zone méditerranéenne, les contestations des citoyens et même de certains forestiers, sont le signe que la réponse demande discernement et pédagogie sur une situation qui n'est pas homogène.

La France métropolitaine présente une grande diversité de types de forêts. Derrière les différents produits bois utilisés pour la construction se cachent différentes essences, origines géographiques et modes de gestion. Le WWF a souhaité réaliser un outil à destination des acheteurs de bois qui permettrait de mieux comprendre les nuances territoriales des enjeux forestiers d'où peut provenir le bois acheté. ■

L'outil proposé par le WWF prend la forme d'une boîte à outil intégrant :

- **1 guide pédagogique** qui introduit et oriente l'acheteur dans la compréhension de concepts forestiers
- **16 fiches territoires** décrivant les pratiques de gestion forestière, l'état des forêts et un panorama de la filière pour chacun de ces territoires



- **1 note de synthèse** sur les plus-values environnementales des marques régionales pour le bois.

La commande publique peut-elle être plus ambitieuse dans sa demande de bois durable ?

Dans la poursuite de son travail d'appui aux collectivités locales pour la préservation des forêts, le WWF France a effectué une étude juridique pour comprendre les contraintes actuelles liées au code de la commande publique et évaluer les possibilités de mettre en avant des critères plus ambitieux sur les garanties de gestion durable.



Depuis 2019, le cahier des charges des commandes publiques peut comporter des spécifications relatives à n'importe quelle étape du cycle de vie d'un produit. Un acheteur peut donc avoir recours à des spécifications techniques et à des méthodes de notation qui ne concernent pas que le produit en lui-même, mais bien son mode de fabrication, les matières premières dont il est issu, et, le cas échéant, la facilité avec laquelle il pourra être recyclé. La prise en compte de la protection de la biodiversité peut également être incluse. Les acheteurs publics sont tenus d'attribuer le marché public à l'offre la plus avantageuse économiquement, mais cela prend en compte différents critères, et un bois durable plus cher à l'achat peut être compensé par une plus-value environnementale.

Les critères doivent être suffisamment précis et l'acheteur doit avoir une connaissance technique pour être en mesure d'évaluer le respect de critères qui vont au-delà du simple cadre réglementaire ou même d'un label. Si l'acheteur se repose sur un label, il doit accepter tout autre moyen de preuve approprié afin de garantir les impératifs d'égalité, de transparence et de non-discrimination de l'appel d'offres. Il y a donc un besoin important de pédagogie pour intégrer des critères plus précis liés à la gestion durable. ■

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être revisité. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité. Innovation requise.

France métropolitaine

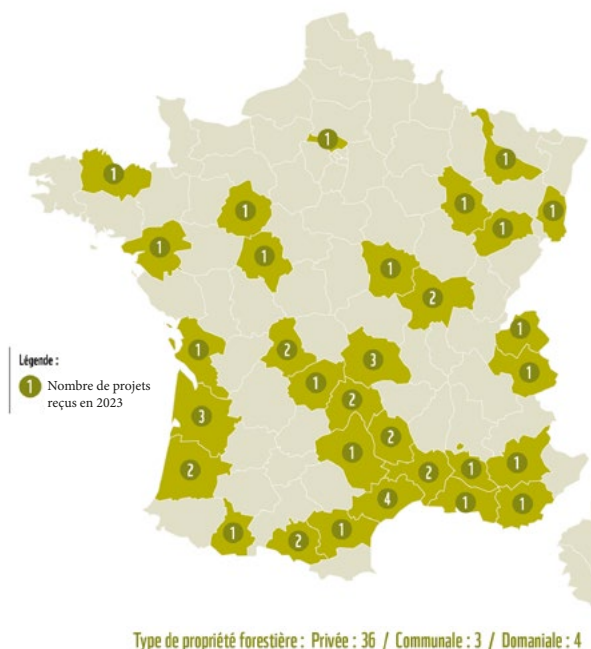


Nature Impact : un appel à projets qui suscite l'intérêt

Le premier appel à projets de l'Initiative Nature Impact a été ouvert du 25 mai au 17 juillet 2023. En quelques semaines, 43 dossiers de candidature jugés éligibles ont été déposés, pour un montant total d'environ 12 millions d'euros. Ils sont issus de toute la France (35 départements), sont de tailles et d'enjeux très divers et sont portés par des propriétaires forestiers privés, communaux et publics. Tous d'une grande qualité, ils traduisent les besoins d'appui du monde forestier pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques courantes.

Depuis la clôture de l'appel à projets, une longue et exigeante phase d'instruction a eu lieu. Celle-ci consiste en une analyse de chaque dossier puis des échanges avec les porteur-se-s de projets, menant si nécessaire à une ou plusieurs visites de terrain pour préciser certains éléments techniques, juridiques ou financiers des dossiers. L'objectif de cette instruction est d'aboutir à des propositions de projets les plus ambitieux possible en termes d'impacts en faveur de la biodiversité et du climat et d'engagements sur le long terme. Une fois instruits, les projets ont été soumis au Comité Technique de l'initiative qui a procédé à une hiérarchisation des projets, au terme d'une sélection très exigeante. Le WWF France va financer les meilleurs projets à hauteur de l'enveloppe disponible pour ce premier appel à projets (environ 3 millions d'euros en 2023).

Rendez-vous dans quelques semaines pour l'annonce des projets sélectionnés. ■



Pour en savoir plus en 2 clics :



[Cahier des charges de l'appel à projets 2023](#)



[Vidéo "Nature Impact : une nouvelle manière de financer la protection des forêts".](#)



[Pour en savoir plus en 1 clic](#)

La Banque Postale et Nature Impact : les raisons de s'engager



Nature Impact est le premier mécanisme de Paiement de pratiques au bénéfice des Services Écosystémiques d'intérêt général (PSE) visant à financer des projets à fort impact biodiversité et climat dans les forêts françaises. C'est un fonds dédié, alimenté par les mécénats de contributeurs, parmi lesquels des entreprises clairement engagées dans la réduction de leur empreinte et souhaitant agir collectivement pour l'environnement, comme c'est le cas de la Banque Postale.

« Le défi de la biodiversité est comme une extension naturelle de nos efforts en matière de lutte contre le changement climatique », déclare Fanny Dieval, responsable des engagements biodiversité de la Banque Postale qui après des années de travail sur son empreinte Climat a commencé à mesurer son empreinte Biodiversité grâce au [Global Biodiversity Score](#) pour se fixer des objectifs chiffrés d'ici fin 2024.

Seules les entreprises dont les valeurs, les engagements climat, biodiversité et forêt sont compatibles avec les exigences du WWF peuvent soutenir Nature Impact. Fanny Dieval partage le fait que « *Nature Impact est alignée avec notre stratégie environnementale pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution* ».

La contribution des entreprises pionnières ayant rejoint l'initiative (dont la Banque Postale ou le groupe Bel) est un levier majeur pour atteindre ses objectifs ambitieux. Fanny Dieval explique que « *le soutien à l'initiative Nature Impact de WWF s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance du fonds impact climat et biodiversité de La Banque Postale, qui a la mission de financer des projets nationaux vertueux de séquestration de carbone, de protection et restauration de la biodiversité* ». ■

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.

Monde

Vous avez dit compensation ?

Le WWF France encourage les entreprises à réduire leur empreinte carbone

La lutte contre la crise climatique, initialement concentrée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre issus de nos activités, a rapidement placé le carbone et la compensation au centre des débats.

La compensation consiste en l'acquisition de crédits carbone à travers le financement de projets (dont les projets forestiers) afin d'équilibrer un bilan carbone et atteindre la neutralité carbone. Ces termes sont aujourd'hui utilisés

tant par des acteurs engagés que par d'autres, qui ont recours à l'achat de crédits carbone à bas coût (et parfois de qualité douteuse) sans chercher à diminuer leurs émissions. Le recours à ces termes laisse penser que la compensation permet d'annuler à elle seule les émissions associées à un produit ou service, ce qui est faux.

En raison des accusations de greenwashing, de nombreuses entreprises se détournent aujourd'hui de la neutralité et de la compensation. Elles adoptent une approche dite de contribution, qui propose une alternative : se concentrer prioritairement sur la réduction de leurs émissions et réserver leurs investissements à des projets robustes générant des certificats non cessibles qui ne servent pas à équilibrer leur propre bilan carbone mais contribuent à l'effort global de séquestration du carbone.

Dans ce cadre, le WWF France encourage les entreprises à réduire leur empreinte carbone (notamment à travers [SBTi](#)) et promeut l'utilisation des termes de "contribution climat et biodiversité". Pour appuyer ce changement, Nature Impact propose de financer des projets de terrain crédibles et attractifs fondés sur la logique des PSE, correspondant à un prix de la tonne de carbone équitable. ■

 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

France métropolitaine



Les labels régionaux sur le bois ont-ils une valeur environnementale ?

Un mouvement de société promeut la relocalisation de l'exploitation des ressources naturelles et de leur transformation pour répondre à la consommation nationale. En parallèle, ces vingt dernières années, des marques régionales se sont développées à l'initiative d'acteurs de la filière bois de divers territoires. Leur objectif premier : dynamiser l'économie des territoires ruraux. Est-ce à dire que ces initiatives garantissent à l'acheteur une valeur environnementale des bois, sans ambiguïté, de la forêt à la planche ?

Le WWF a analysé 12 marques et labels régionaux existants. Ils visent tous à valoriser les qualités techniques des bois exploités et soutenir l'économie locale. Leur plus-value environnementale est plus variable : garantie de gestion durable, biodiversité, enjeux sociaux ne sont souvent qu'indirectement traités. Les marques et labels comportent des garanties, plus-values et risques très différents : faibles risques ou valorisation de bonnes pratiques sylvicoles en place pour certains (comme les AOC Bois de Chartreuse, AOC Bois du Jura par exemple), valeurs ajoutées faibles ou plus incertaines pour d'autres s'appuyant uniquement sur le label PEFC – et ses faiblesses connues – dans des contextes de gestion plus intensive (comme Bois des territoires du Massif Central ou les labels Bois de France ou Transformation UE).

La garantie de gestion durable n'est pas automatique pour un acheteur de bois. Les marques régionales gagneraient à traiter de manière plus explicite les questions de la biodiversité, de l'adaptation des forêts au changement climatique, de la transition écologique forestière. ■



 [Pour en savoir plus en 1 clic](#)

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.

France métropolitaine



La générosité des donateurs au service de la forêt

En avril dernier, la fondation WWF France a donné rendez-vous à ses plus généreux soutiens chez son partenaire Allen & Overy à Paris pour aborder la question de la protection, de la gestion durable et de la restauration des forêts.



Isabelle Autissier (Présidente d'honneur), Daniel Vallauri (Responsable du programme Forêt) et Luce-Eline Darteyron (Chargée de programme Gestion durable des forêts) ont évoqué ensemble les actions mises en place par WWF France pour protéger ces écosystèmes. Isabelle Autissier a introduit les échanges en rappelant l'importance des forêts et en partageant quelques-uns de ses souvenirs marquants liés à la forêt. Les experts du programme Forêt ont ensuite présenté l'état des forêts dans le monde et en France et le programme d'action du WWF France sur cet écosystème. Ils ont plus particulièrement présenté les actions relatives à la gestion durable des forêts communautaires dans le bassin du Congo, mais également la façon dont notre consommation et nos modes de vie en France impactent les forêts. Pour finir, l'appui apporté aux forestiers qui veulent agir pour la biodiversité et le climat à travers l'initiative Nature Impact a été présenté.

Ce temps de partage, destiné aux membres du [Cercle des protecteurs de la nature du WWF France](#), permet d'échanger très ouvertement avec nos experts et de faire se rencontrer les autres personnes passionnées par la défense de l'environnement. ■



LA FORÊT EST
NOTRE PATRIMOINE
LE PLUS PRÉCIEUX.
AVEC VOTRE DON,
PROTÉGEONS-LA.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation WWF France permet de déduire de l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) les dons réalisés en sa faveur. C'est l'occasion de faire de votre impôt un véritable rempart contre la destruction des forêts en France et dans le monde.



Pour en savoir plus en 1 clic

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

CONTACT : foret@wwf.fr

SITE WEB : www.wwf.fr/champs-daction/foret

RÉDACTEURS EN CHEF : Luce-Eline Darteyron et Daniel Vallauri

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> WWF International

Direction
Kirsten Schuijt

> WWF France

Programme Forêt
Luce-Eline Darteyron - ledarteyron@wwf.fr
Anaïs Gentit - agentit@wwf.fr
Lisa King - lking@wwf.fr
Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr

Programme Partenariat avec le Secteur Public (PSP)
Thomas Hassid - thassid@wwf.fr

Programme Climat-Energie
Bastien Alex - balex@wwf.fr

Direction du Plaidoyer
Julie Marsaud - jmarsaud@wwf.fr

Direction des Relations avec le monde économique
Alexis Poulios

Direction de l'Engagement
Eva Di Giuseppantonio - edigiuseppantonio@wwf.fr

MAQUETTE : Sambou-Dubois



RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE).

Pour recevoir ou vous désinscrire de la lettre *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : foret@wwf.fr

